II

LE BESTIAIRE PRODIGIEUX. MERVEILLES ANIMALES DANS LES LITTÉRATURES HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE À ROME.

par Caroline Février
Maître de Conférences à l'Université de Caen

Sommaire. — *Les **animaux** ont tenu, de tout temps, une place majeure parmi les **prodiges** romains, se manifestant, sous les modes les plus divers, dans le monde des hommes, pour les avertir de la colère des dieux. Quand, à la fin de la République, le **prodige** change radicalement de sens, il figure parmi ces signes de la faveur divine que sont les **omina imperii**. Parallèlement, les sciences de la nature procèdent à un inventaire des **merveilles** du monde animal, achevant ainsi la transformation du **prodige** romain, de la religion à l'histoire, de la propagande impériale à la science de l'universelle Nature.*

Epitome. — ***Animalia** semper in Romanorum **prodigiis** maiorem locum tenuerunt, cum apud mortales diuersissimis modis sese ostenderent, ut deos iratos esse monerent. Vbi, extremo liberae reipublicae saeculo, **prodigii** uis funditus mutatur, iam inter illa diuinae gratiae signa quae sunt **omina imperii** collocatur. Interea naturae cognoscendae doctrina bestiarum generis **mirabilia** sic enumerat, ut **prodigii** Romani mutationem perficiat, quod a religione deorum ad historiam, a principis laude ad omnium rerum naturae cognitionem conuersum est.*

L'homme, l'animal et la religion : l'Antiquité romaine a diversement associé ces trois composantes. Participant, à l'intérieur du sacrifice [1], d'une rhétorique humaine, celle de la prière, l'animal procède également, dans un autre cadre, celui de la mantique, d'une rhétorique divine, d'une parole venue d'en-haut dont il est l'un des éléments signifiants : en lui s'incarne le message envoyé aux hommes par les habitants du ciel. Un message divinatoire qui ne saurait se restreindre au champ — pourtant si vaste — des *signa impetratiua* : alors que l'augure observe les oiseaux ou que l'haruspice scrute méthodiquement les *exta*, l'animal prodigieux, lui, surgit brutalement dans le quotidien des hommes pour leur rappeler l'omniprésence et surtout la toute-puissance des dieux. « Irruption du sacré dans le pro-

1. Voir par exemple M. Détienne-J. P. Vernant, *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, Gallimard, 1979 ; nous n'avons pas encore pu consulter l'ouvrage récent de M. Giebel, *Tiere in der Antike. Von Fabelwesen, Opfertieren und treuen Begleitern*, Darmstadt, 2003. Pour une bibliographie plus générale, on se reportera à *L'Animal dans l'Antiquité* (dir. G. Romeyer-Dherbey), Paris, Vrin, 1997.

fane », pour reprendre l'excellente formule de R. Bloch [2], le prodige, et plus encore le prodige animal, par ce qu'il donne à voir, à entendre et à penser, suscite tour à tour l'effroi et la fascination. Favorable ou néfaste, l'animal est d'abord une création de la nature, où il vit dans une étroite et dangereuse proximité avec le monde des hommes. C'est autour de cette proximité, de ce partage si difficile de l'espace entre l'homme et l'animal, entre l'homme et le prodige, que s'articulera notre réflexion.

Il serait téméraire d'amalgamer hâtivement animal prodigieux et animal monstrueux, d'autant qu'il faudra, d'emblée, exclure les monstres de la fable, hydres, sirènes, griffons, qui ne peuplent que les récits des poètes ou les productions de l'art ornemental [3]. La religion romaine, dépourvue de mythologie, ne connaît que les animaux prodigieux, qui ne sont pas tous, loin s'en faut, des créatures difformes ou monstrueuses. À tel point, d'ailleurs, que le lecteur moderne aura parfois bien du mal à leur concéder une quelconque part d'étrangeté. Nous nous attacherons ainsi à répertorier les différentes manifestations du prodige animal, tel qu'il était officiellement reconnu et expié par les hommes et les institutions de la Rome républicaine. À ces *taetra prodigia*, toujours menaçants, nous opposerons ensuite le prodige ominal, confondu avec le présage dès le temps des guerres civiles, où l'animal devient un signe à part entière, instrumentalisé par les tenants du pouvoir politique. Comment s'opère, et surtout s'explique, une évolution aussi peu prévisible ? S'agit-il précisément des mêmes prodiges, désormais porteurs d'une signification nouvelle ? Quelle place enfin accorder aux animaux merveilleux, à ces *mirabilia* qui font dès lors les beaux jours de la littérature paradoxographique ? Autant de questions qui nous amèneront à envisager cette fameuse transition entre prodige républicain et prodige divinatoire et donc à esquisser, autant que faire se peut, l'histoire du prodige romain.

Anima, animalia... Partageant avec l'animal ce souffle de vie qui leur vaut la dénomination commune d'« êtres animés », l'homme doit aussi partager l'espace urbain ou rural qui constitue son cadre de vie. L'animal, lui, règne en maître sur un monde autre, inaccessible et inhospitalier. Ces seules considérations suffisent sans doute à définir le prodige animal ou plutôt les prodiges animaux, tels que les percevaient les Romains. Car le prodige animal n'est pas univoque. Participait du prodige non seulement l'animal qui, sauvage ou nuisible, faisait intrusion dans le monde civilisé, mais plus encore celui qui, bien que domestiqué, par son comportement étrange ou sa conformation anormale, terrorisait les populations : de si graves événements révélaient indubitablement la colère des dieux, qu'il importait alors d'apaiser au plus vite. On est bien loin ici de l'assimilation réductrice, mais trop fréquente, de l'animal prodigieux au monstre. Aussi serions-nous presque tentée de parler d'animal « prodigial » — c'est-à-dire qui relève du prodige — plutôt que d'animal « prodigieux ». À la lecture de

2. *Les prodiges dans l'Antiquité classique. Grèce, Etrurie, Rome*, Paris, PUF, 1963, p. 2.

3. Voir notamment G. Sauron, *Les monstres au cœur des débats esthétiques à Rome au* I^er^ siècle, dans *Revue de l'Art*, 90, 1990, p. 35-50 ; du même auteur, *L'Histoire végétalisée*, Paris, Picard, 2000, p. 132-143.

nos sources, essentiellement Tite-Live et son abréviateur Julius Obsequens, force est de constater que la plupart de ces animaux qui frappaient d'épouvante la Ville entière et dont l'apparition était procurée à grand renfort de cérémoniels n'auraient, pour un esprit moderne, rien eu de prodigieux. Les Romains considéraient en effet comme un prodige le fait qu'un animal sauvage franchisse les limites de la cité pour investir un espace qui n'appartenait qu'aux humains. C'est ainsi que les historiens mentionnent, à plusieurs reprises, en 218, 207, 133, 121, 96, les déprédations causées par les loups [4]. Animal féroce, sanguinaire même [5], qui tue, qui dévore les cadavres, le loup représente un danger immédiat. À elle seule, son incursion dans la Ville, surtout sur le Capitole et le Forum, au cœur même de Rome, suffit à mettre en émoi les autorités civiles et religieuses [6]. La formule type est *lupus urbem intrauit* (Obs. 43). Et, comme l'a souligné J. Trinquier dans un article remarquable, c'est précisément cette intrusion du sauvage dans le centre civique et religieux de la cité qui constitue le prodige [7].

Moins féroces, mais plus dangereux encore, sont les criquets, familiers des rivages méditerranéens, qui saccagent les récoltes, entraînant la disette et, à plus longue échéance, la mort des populations [8]. En 203, 173, 125, ils s'abattent sur l'Italie ou la Cyrénaïque, déclenchant une terrible épizootie suivie, à son tour, d'une épidémie [9]. Au livre XI de son *Histoire Naturelle*, Pline évoque de manière dramatique les ravages causés par ces insectes aussi résistants que nuisibles, en sorte qu'« on les regarde comme un fléau envoyé par la colère des dieux » [10] et que, en tant que prodige, ils « forcèrent le peuple Romain à recourir aux Livres Sibyllins » [11].

Si la ville de Rome échappe à ce genre de péril, elle est cependant fréquemment visitée par d'autres créatures, sinon nuisibles, du moins néfastes. Il n'est pas rare que des serpents se faufilent à l'intérieur d'un sanctuaire, ou surgissent d'entre les pierres d'un autel, et l'événement est

4. Liv., 21, 46, 2 (218 av. J.-C.) : *lupus intrauerat castra laniatisque obuiis ipse intactus euaserat*. Cf. Liv., 21, 62, 5 (*id.*) ; 27, 37, 3 (207 av. J.-C.) ; Obs. 27 a (133 av. J.-C.) ; 33 (121 av. J.-C.) ; 49 (96 av. J.-C.).

5. Orose (4, 4, 2) rapporte ainsi qu'au début du IIIe siècle, trois loups étaient entrés dans la Ville, traînant un cadavre déjà à demi dévoré qu'ils abandonnèrent au beau milieu du Forum.

6. Liv., 3, 29, 9 (458 av. J.-C.) : *lupos uisos in Capitolio fuerunt a canibus fugatos ; ob id prodigium lustratum Capitolium esse* ; 32, 29, 2 (197 av. J.-C.) ; 33, 26, 9 (196 av. J.-C.) ; 41, 9, 6 (177 av. J.-C.) ; Obs. 13 (165 av. J.-C.) ; 43 (104 av. J.-C.) ; 52 (93 av. J.-C.) ; 63 (53 av. J.-C.) ; Dio Cass., 53, 33, 4-5 (23 av. J.-C.).

7. Voir *Les loups sont entrés dans la Ville : de la peur du loup à la hantise de la cité ensauvagée*, dans *Les espaces du sauvage dans le monde antique*, Actes du colloque de Besançon, mai 2000 (à paraître aux PUFC).

8. Cf., par exemple, Tac., *ann.*, 15, 5 : *exorta uis locustarum ambederat quidquid herbidum aut frondosum*. Pour la bibliographie, voir L. Bodson, *Les invasions d'insectes dévastateurs dans l'Antiquité gréco-romaine*, dans *Contributions à l'histoire des connaissances zoologiques*, Université de Liège, 1991, p. 55-69 ; E. Neufeld, *Insects as Warfare Agents in the Ancient Near East*, dans *Orientalia*, 49, 1980, p. 50-51.

9. Liv., 30, 2, 10 (203 av. J.-C.) ; 42, 2, 5 (173 av. J.-C.) ; 42, 10, 7 (*id.*) ; Obs. 30 (125 av. J.-C.) : *Arpis lapideus imber triduo** apparuit locustarum ingenti agmine in Africa, quae a uento in mare deiectae fluctibusque eiectae odore intolerabili Cyrenis mortiferoque uapore grauem pestilentiam fecerunt pecori* (cf. aussi Aug., *ciu.*, 3, 31 ; Oros., 5, 11, 1-5).

10. 11, 104 (traduction A. Ernout, CUF, 1947) : *deorum irae pestis ea intellegitur*. Le terme de *pestis* se retrouve chez Tite-Live (42, 10, 8 : *pestem frugum*). Cf. Aug., *ciu.*, 3, 31 : *lucustarum etiam in Africa multitudinem prodigii similem fuisse*.

11. 11, 105 : *populo Romano ad Sibyllina coacto remedia confugere inopiae metu*. Dans la pratique, la procédure religieuse était complétée par un nettoyage des champs, tâche qui s'avérait aussi ardue (Liv., 42, 10, 8) qu'indispensable.

systématiquement mis au rang des prodiges. Tel est le cas en 213, en 169, en 130, en 105, puis en 98, dans la *cella* de Minerve, au Capitole [12]. Des serpents, noirs le plus souvent, qui suscitent une terreur parfois mêlée de fascination. En 177, c'est un serpent quadrupède ; en 210, deux serpents gigantesques, bondissant au-dessus des flots à la manière de gros poissons [13]. La figure du serpent, bienfaisante lorsqu'elle est associée à Esculape, mais le plus souvent maléfique, se nourrit de tout un arrière-plan mythique, probablement emprunté aux légendes des confins, et les serpents à crête, tachetés d'or, vus à Lanuvium et à Caeré en 174 [14], ne sont pas sans rappeler les grands serpents de l'Inde [15] et surtout le basilic du désert nord-africain [16]. Animal résolument antipathique, au point qu'on lui ménage une place de choix dans le *culleus* où est enfermé le parricide, le serpent n'a pas droit de cité parmi les hommes.

De la même manière, les oiseaux nocturnes, tout comme les corbeaux, les vautours et autres oiseaux de mauvais augure, étaient indésirables à Rome, surtout dans les lieux publics de la Ville ou, plus grave encore, dans l'un de ses sanctuaires. Ainsi, en 108, 107 et 94, l'*auis incendiaria*, ainsi appelée parce que cet oiseau ravissait des braises sur les bûchers, au risque de provoquer des incendies [17]. En 98, un grand-duc ose approcher les statues divines, sur le Capitole ; en 92, un autre est capturé dans le temple de la Fortune Equestre [18]. En 218 et 214, un corbeau fait son nid à l'intérieur de la *cella* de Junon Sospita, à Lanuvium [19]. Plus saisissants encore

12. Cf. Val. Max., 1, 6, 8 (213 av. J.-C.) ; Liv., 43, 13, 4 (169 av. J.-C.) ; Obs. 28 a (130 av. J.-C.) ; 42 (105 av. J.-C.) ; 47 (98 av. J.-C.). Un prodige semblable avait eu lieu, en 206 av. J.-C., dans le temple de Jupiter à Satricum ; voir Liv., 28, 11, 2.

13. Liv., 41, 9, 5 (177 av. J.-C.) ; Liv., 27, 4, 13 (210 av. J.-C.). Un serpent gigantesque fit irruption dans la barque du consul C. Hostilius Mancinus, avant la défaite de Numance, en 134 avant J.-C. (Val. Max., 1, 6, 7).

14. Liv., 41, 21, 13 (174 av. J.-C.) : *Lanuuini Caeritesque anguem in oppido suo iubatum, aureis maculis sparsum, apparuisse adfirmabant* ; voir aussi 43, 13, 4. Ce type de prodige réapparaît sous le règne d'Antonin le Pieux (II^e^ siècle de notre ère) : en Arabie, on vit un serpent à crête d'une taille extraordinaire qui se dévora la moitié du corps (SHA, *Pius*, 9, 4). Un οὐροβορός probablement inspiré des prodiges républicains (cf. Liv., 41, 21, 13), comme beaucoup des autres *omina* de l'*Histoire Auguste* ; cf. Y. de Kisch, *Sur quelques* omina imperii *dans l'*Histoire Auguste, in *REL*, 51, 1973, p. 192-195.

15. Plin., *nat*., 8, 32 ; voir aussi Philostr., *V. A*., 3, 7.

16. À crête et de couleur jaune doré ; voir Plin., *nat*., 8, 78. Egalement Albert Le Grand, *De animalibus*, 25, 18 : *habet enim additamentum super caput*. Cf., sur ce point, R. Goosens, *The Nâgas et le basilic dans le monde gréco-romain*, dans *Mélanges J. Bidez. Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales*, II, 1934, p. 433-435.

17. Cf. Obs. 40 (108 av. J.-C.) : *Ser. Galba M. Scauro consulibus auis incendaria et bubo in urbe uisae* ; Plin., *nat*., 10, 36 (107 av. J.-C.) ; Obs. 51 (94 av. J.-C.) ; voir encore SHA, *Comm*., 16, 2. Les Anciens eux-mêmes ne parvenaient pas à identifier avec certitude cet oiseau de mauvais augure, que Servius confond avec le grand-duc (*Aen*., 4, 62) ; cf. Plin., *nat*., 10, 36 et Polemius Silvius (dans Th. Mommsen, *MGH*, IX, I, Berlin, Weidmann, 1892, p. 543, 24). Sur la question, cf. H. F. Zeyss, *Erklärungen griechischer und lateinischer Wörter*, dans *Philologus*, 31, 1872, p. 310-311 ; J. André, *Les noms d'oiseaux en latin*, Paris, Klincksieck, 1967,p. 40-41 et, dans l'édition du livre X de Pline l'Ancien, le commentaire d'E. De Saint-Denis, CUF, 1961.

18. Obs. 47 (98 av. J.-C.) ; 53 (92 av. J.-C.). Voir aussi Obs. 26 (135 av. J.-C.) ; 27 a (133 av. J.-C.) ; 30 (125 av. J.-C.) ; 32 (122 av. J.-C.) ; 40 (108 av. J.-C.) ; 43 (104 av. J.-C.) ; 46 (99 av. J.-C.) ; 49 (96 av. J.-C.). Pline l'Ancien dépeint le *bubo* — c'est-à-dire le grand-duc — comme la plus sinistre des *aues infelices* (*nat*., 10, 34-35) ; également Virg., *Aen*., 4, 462-463 ; SHA, *Comm*., 16, 5.Voir J. André, *op. cit*., p. 45.

19. Liv., 21, 62, 4 (218 av. J.-C.) : *Lanuui hastam se commouisse et coruum in aedem Iunonis deuolasse atque in ipso puluinari consedisse* ; 24, 10, 6 (214 av. J.-C.). De même pour des oiseaux de proie, vautour ou milan ; cf. Liv., 27, 11, 4 (209 av. J.-C.) ; 27, 23, 3 (*id*.) ; Obs. 52 (93 av. J.-C.). L'apparition d'un milan, volatile rapace et déprédateur (cf. Plaut., *Aul*., 316 ; Ter., *Phorm*., 330-331 ; Cic., *nat. deor*., 2, 125),

sont les cas où l'oiseau, déjà néfaste en lui-même, combat à mort l'un de ses semblables [20] ou adopte un comportement étrange : telle l'*auis sanqualis* (sorte de vautour) qui, en 177, frappe de son bec une pierre sacrée [21] ; ou le milan qui, en 166, pénètre dans la *cella* de Jupiter au Capitole et y attrape une belette qu'il lâche en pleine assemblée des sénateurs [22].

Déjà riche de symboles aux yeux d'une Rome définitivement hostile à la royauté, l'abeille fait l'objet d'un semblable ostracisme : la découverte — sur le Forum Romain, à l'intérieur d'un temple ou sur les enseignes militaires — d'un essaim relève du fait prodigieux. Ce qui advient à sept reprises entre 218 et 92 [23]. Un phénomène qui ne doit, alors, sa valeur de prodige qu'à son caractère inhabituel, comme l'explique d'ailleurs Tite-Live : *quod mirabile est, quia rarum* (24, 10, 11).

Des animaux néfastes, nuisibles même pour beaucoup d'entre eux, mais en aucun cas des animaux prodigieux. Le prodige, même reconnu par les instances officielles de l'État romain, ne procède ici que d'une vision subjective, la peur suscitée chez les individus par l'irruption de la créature funeste. D'autres animaux, dont la connotation est assurément moins négative, figurent également dans les listes prodigiales, dans la mesure où, par leur comportement insolite ou sacrilège, ils font redouter aux hommes le courroux divin. Tels ces oiseaux inoffensifs qui, en 210, fuient le *lucus Dianae* (Liv., 27, 4, 12) ; ou ce cygne qui, en 163, tombe dans le temple de la Victoire (Obs. 14). Fidèles à leur mauvaise réputation, les chiens errants n'hésitent pas à vicier les rituels ou à profaner les lieux les plus sacrés : comme celui qui, en 93, engloutit les victuailles offertes aux dieux (Obs. 52) ; ou la chienne qui, en 90, vient faire ses petits auprès de la statue de Sospita, à Lanuvium (Obs. 55) [24]. Les rongeurs sévissent à leur manière : souris qui grignotent les olives du lectisterne en 179 (Liv., 40, 59, 8 ; Obs. 7) ; ou, ce qui nous laisse perplexe, les rats qui, en 208, 203, 147, rongent l'or sacré des temples [25]. S'agissait-il d'or massif ou de dorure « à la

constituait toujours un signe inquiétant (Plin., *nat.*, 10, 28 ; 10, 42) ; voir J. André, *op. cit.*, p. 104-105 ; F. Capponi, *Ornithologia latina*, dans *Istituto di filologia Classica e Medievale*, 58, Genève, 1979, p. 338-342.

20. Obs. 46 (99 av. J.-C.) ; 50 (95 av. J.-C.) ; 56 a (88 av. J.-C.).

21. Liv., 41, 13, 1. Consacrée à Sancus, le dieu des serments, l'*auis sanqualis* était une sorte de vautour qui relevait de la catégorie des *alites*, ces oiseaux dont l'augure observait le vol (Paul. Fest., 3, 10 L). On l'assimilait communément à l'*ossifragus* (Plin., *nat.*, 10, 20 ; Fest., 420, 16 L). Voir J. André, *op. cit.*, p. 140-141.

22. Obs. 12. La présence d'une belette dans le sanctuaire capitolin n'avait pourtant rien d'un prodige : ce petit animal se hasardait fréquemment dans les édifices et les maisons d'habitation, où il chassait les souris et les serpents (Plin., *nat.*, 29, 60 ; Isid., *orig.*, 12, 3, 3 ; sur ce point, cf. J. Amat, *Les animaux familiers dans la Rome antique*, Paris, Belles Lettres, 2002, p. 94 sq.). Voir une belette constituait cependant un *omen*, qui pouvait être interprété tantôt favorablement (Plaut., *Stich.*, 459-460 et 499), tantôt défavorablement (Plaut., *Stich.*, 499-500 ; Amm., 16, 8, 2 ; Apul., *met.*, 2, 25), au même titre que l'araignée, de nos jours, apparaît comme un bon ou un mauvais présage.

23. Cf. Liv., 21, 46, 2 (218 av. J.-C.) ; 24, 10, 11 (214 av. J.-C.) ; 27, 23, 2 (208 av. J.-C.) ; Obs., 35 (118 av. J.-C.) ; 43 (104 av. J.-C.) ; 44 (102 av. J.-C.) ; 53 (92 av. J.-C.).

24. L'intrusion d'un chien, animal obscène aux yeux des Anciens (Verg., *georg.*, 1, 470 ; Hor., *ep.* 1, 2, 26), était toujours perçue comme un signe inquiétant (Ter., *Phorm.*, 706) ; cf. D. Brewer-T. Clark-A. Phillips, *Dogs in Antiquity. Anubis to Cerberus : the origins of the domestic dogs*, Warminster, Aris & Phillips, 2001.

25. Liv., 27, 23, 2 (208 av. J.-C.) : *Cumis — adeo minimis etiam rebus praua religio inserit deos — mures in aede Iouis aurum rosisse* ; 30, 2, 9 (203 av. J.-C.) ; Obs. 20 (147 av. J.-C.). Faudrait-il prêter aux

feuille », grattée par eux ? Les textes ne le précisent pas, et le chercheur moderne ne spéculera pas davantage sur l'appétit des rats [26]. On notera en tout cas ces deux types de prodiges particulièrement inquiétants : qu'un animal s'en prenne aux biens sacrés des dieux ; ou encore qu'il contrefasse l'homme, notamment par le langage. Tels ces cris d'oiseau, semblables à la voix humaine, entendus au Capitole par une nuit de 133 (Obs. 27) ; ou ces chiens qui pleurent, en 91 (Obs. 54) [27], ou qui parlent, en 104 (Obs. 43). Le prodige du « bœuf qui parle » — le bœuf, compagnon du labeur humain — est un motif récurrent chez les historiens depuis 461 av. J.-C [28]. Par la suite, entre 214 et 92, les bovins loquaces se succèdent à une cadence effrénée, avec douze exemples, à Rome et dans le Latium, mais aussi en Sicile et en Campanie [29]. D'autres bœufs préférèrent répondre à l'appel des cimes et grimper les étages d'un immeuble, comme ce fut le cas en 218 (Liv., 21, 62, 3) et en 191 (Liv., 36, 37, 2). Un fait difficilement explicable, si l'on considère l'exiguïté plus que probable des escaliers de la vieille Rome, mais peut-être dû à une réaction de panique chez des animaux effrayés par la foule et par le bruit [30].

Néanmoins, tous ces événements, si rares et si étranges qu'ils soient, ne font pas intervenir d'animaux « prodigieux », au sens littéral du terme. Ces derniers, en définitive assez peu nombreux, sont ceux dont la naissance ou l'existence constitue en elle-même un prodige, c'est-à-dire ces créatures qui, du fait de leur conformation anormale, relèvent de la monstruosité. Les aberrations morphologiques affectent le plus souvent le petit bétail et les gallinacés, qui naissent avec des membres surnuméraires ou des déficiences physiques : poulains à cinq pattes [31], mulets à trois pattes [32] ou agneaux bicéphales [33] recensés par l'historiographie. Le phénomène est plus rare chez la gent ailée, même si Tite-Live mentionne la naissance de trois poulets à trois pattes, en 199 (32, 1, 1), et Obsequens, celle d'un poulet quadrupède, en 92 (53). On signale, en revanche, peu avant le désastre de Trasimène, des changements de sexe entre coqs et poules (Liv., 22, 1, 13) ;

rongeurs cette attirance pour les objets brillants qu'ont les oiseaux ? En 203 avant J.-C., des corbeaux avaient ainsi déchiré de leur bec, puis avalé des parements en or, sur le Capitole (30, 2, 9-11).

26. Voir aussi Antig., 18 dans *Paradoxographorum Graecorum reliquiae* (éd. A. Giannini), Milan, Istituto Editoriale Italiano, 1965, p. 40-41.

27. Les hurlements des chiens étaient particulièrement redoutés, peut-être en référence aux farouches compagnons d'Hécate (Sen., *Med.*, 841 ; Ov., *met.*, 14, 410 ; Luc., 1, 549), mais surtout en raison du danger que représentaient, dans les rues de la Ville, les chiens errants.

28. Liv., 3, 10, 6 : *bouem locutam, cui rei priore anno fides non fuerat, creditum*. Voir aussi Val. Max., 1, 6, 5 ; Dion. Hal., 10, 2, 3.

29. Liv., 24, 10, 10 (214 av. J.-C.) ; 27, 11, 4 (209 av. J.-C.) ; 28, 11, 4 (206 av. J.-C.) ; 35, 21, 4 (192 av. J.-C.) = Val. Max., 1, 6, 5 ; Liv., 41, 13, 1 (177 av. J.-C.) ; 41, 21, 13 (174 av. J.-C.) ; 43, 13, 3 (169 av. J.-C.) ; Obs. 15 (162 av. J.-C.) ; 26 (135 av. J.-C.) ; 27 (133 av. J.-C.) ; 43 (104 av. J.-C.) ; 53 (92 av. J.-C.). Le prodige est encore répertorié sous le règne d'Othon, en 69 après J.-C. (Tac., *hist.*, 1, 86).

30. Un tel déséquilibre psychique pourrait alors expliquer le prodige de Syracuse (177 avant J.-C.) où un taureau quitta son troupeau pour s'accoupler à une statue de génisse en airain (Liv., 41, 13, 1-2).

31. Liv., 30, 2, 11 (203 av. J.-C.) : *equuleus Reate cum quinque pedibus natus* ; également 31, 12, 7 (200 av. J.-C.) ; 32, 1, 11 (199 av. J.-C) ; Obs. 24 (137 av. J.-C.).

32. Liv., 40, 2, 4 (182 av. J.-C.) : *simul procuratum est quod tripedem mulum Reate natum nuntiatum erat* (= Obs. 5) ; 40, 45, 4 (179 av. J.-C.) ; Obs. 15 (162 av. J.-C.). Signalons encore la naissance d'un mulet à cinq pattes en 130 av. J.-C. (Obs. 28) et celle d'un âne à trois pattes en 172 av. J.-C. (Liv., 42, 20, 5).

33. Cf. Liv., 32, 9, 3 (198 av. J.-C.) ; 32, 29, 2 (197 av. J.-C.) ; Obs., 50 (95 av. J.-C.). Un porc bicéphale voit le jour en 206 av. J.-C. (Liv., 28, 11, 3).

ou, à plusieurs reprises, la venue au monde d'agneaux bisexués [34]. Les animaux hybrides sont sans doute parmi les plus répugnants et, si l'apparition d'une chèvre couverte de laine pouvait surprendre (Liv., 22, 1, 13), on n'ose imaginer quelle frayeur dut susciter la naissance d'un agneau à tête de porc (Liv., 31, 12, 7), d'un autre à tête de singe (Obs. 43) ou, pire, celle d'un porc à visage humain [35]. L'un des lieux communs de nos listes de prodiges est incontestablement la mule féconde, un phénomène fréquemment localisé à Réate [36] : la ville natale de Varron était en effet réputée pour la qualité de ses ânes et de ses mulets [37]. Au livre 6 de son *Histoire des animaux*, Aristote propose une explication à ce prodige : « Les mules qu'ont trouve en Syrie, dans la partie qui est au-dessus de la Phénicie, s'accouplent et mettent bas : il s'agit, en réalité, d'animaux qui ressemblent au mulet, mais sont d'une autre race ». Et le Stagirite d'expliciter, dans les chapitres suivants, la confusion de la mule avec l'hémione qui, elle, n'est pas stérile [38]. Pour nous référer aux acquis — plus fiables — de la génétique moderne, il semble aujourd'hui tout à fait concevable, même si la chose reste anormale, qu'une mule puisse être fécondée.

Au terme de cet inventaire raisonné, s'impose l'idée que les animaux prodigieux, dans la pleine acception du terme, sont aussi ceux qui, paradoxalement, appartiennent à l'univers familier du Romain : ce sont les animaux d'élevage, les bœufs, les porcs ou les poulets que le paysan côtoie journellement, mais aussi ces voisins indésirables que sont les rats et les souris. Si la tératologie moderne accrédite sans peine l'existence d'animaux malformés, selon des degrés divers, il faut reconnaître que la plupart des prodiges ici recensés ne procèdent pas des carences de la science antique, mais plutôt des croyances attachées à tel ou tel animal et, plus généralement, d'une crainte religieuse exacerbée par le contexte politique et militaire. Comme si la perspective d'une guerre faisait de l'animal le plus inoffensif le messager potentiel de la fureur divine. La crainte que suscite le prodige paraît étroitement liée à l'idée de proximité avec la souillure, c'est-à-dire avec l'animal prodigieux. En s'introduisant dans la cité, les bêtes sauvages, comme les animaux à caractère funeste, pénètrent dans la sphère des hommes ; si elles entrent dans un temple, elles portent atteinte à la sacralité du lieu, ce qui accentue d'autant la gravité du prodige qui, chaque fois, est un phénomène de transgression. Lorsque les animaux domestiques engendrent des monstres, c'est la *domus* tout entière et, à plus longue échéance, l'ensemble du peuple Romain qui se trouvent menacés.

34. Liv., 27, 4, 11 (210 av. J.-C.) : *Tusculi agnum cum ubere lactenti natum* ; 28, 11, 3 (206 av. J.-C.).

35. Liv., 27, 4, 14 (210 av. J.-C.) : *Tarquiniis porcum cum ore humano genitum* ; 31, 12, 7 (200 av. J.-C.) ; 32, 9, 3 (198 av. J.-C.). Voir aussi Obs. 14 (163 av. J.-C.) : *Caere porcus humanis manibus et pedibus natus.*

36. Cf. Liv., 26, 23, 5 (211 av. J.-C.) ; 37, 3, 3 (190 av. J.-C.) = Obs. 1 ; voir aussi Obs. 52 (93 av. J.-C.) ; 65 a (50 av. J.-C.) ; 70 (42 av. J.-C.). Sur la question, cf. E. Ruoff-Väänänen, *The Roman public* prodigia *and the* ager Romanus, dans *Arctos*, 7, 1972, p. 146 ; également Varro, *rust.*, 2, 1, 27 ; Strabo, 5, 3, 1 ; Plin., *nat.*, 8, 173 ; App., *B. C.*, 1, 83.

37. Varro, *rust.*, 2, 6, 1 ; voir aussi 2, 1, 14 et 2, 8, 3.

38. 6, 24, 577 b (traduction de P. Louis, CUF, 1968) ; 6, 36, 580 b. À l'appui de la démonstration d'Aristote, on pourra d'ailleurs remarquer que la progéniture de la mule est souvent monstrueuse, comme en 42 avant J.-C., lorsque naît un hybride à tête de cheval (Dio Cass., 47, 40, 3) ; voir aussi Hérodote (7, 57) qui évoque la naissance d'un poulain bisexué, né d'une mule.

L'absence de frontières spatiales se double d'une confusion des espèces, ce qui est une autre forme de transgression : l'homme peut naître avec une tête d'éléphant comme le porc avec une tête humaine. Le prodige animal se définit ainsi comme l'interférence du monde sauvage et du monde civilisé et, à un autre niveau, comme celle du sacré et du profane : l'animal fait intrusion dans la Ville, les dieux font intrusion chez les hommes. Il fallait donc à la fois faire disparaître de l'espace et anéantir l'enveloppe charnelle de ces créatures maléfiques. Nids d'abeilles ou de guêpes [39], loups et oiseaux néfastes, lorsqu'on parvenait à les capturer [40], bœufs surpris dans les étages d'une *insula* [41], tous étaient incinérés. Le feu s'impose ainsi comme le seul moyen fiable de faire disparaître la souillure constituée par la naissance ou l'intrusion de ces animaux extraordinaires ou seulement nuisibles [42]. Un feu rédempteur, purificateur, dont l'action est parachevée par celle de l'eau : l'expiation, lorsqu'elle a lieu à Rome, se conclut généralement par le rejet des cendres dans les eaux du Tibre [43]. Divers rites placatoires ou apotropaïques pouvaient alors compléter la procédure de procuration, sacrifices d'*hostiae maiores*, *supplicatio* et *lustratio*.

Au détriment de cette procédure élaborée déjà appelée à disparaître, le signe résolument funeste que constituait le prodige acquiert progressivement une dimension nouvelle. Dès le I^er^ siècle avant notre ère, peut-être même avant, le prodige n'a plus, nécessairement, une connotation négative : il peut aussi annoncer un événement heureux et l'on s'attache ainsi à interpréter ces signes divins qui se multiplient à mesure que les Romains s'y montrent eux-mêmes de plus en plus attentifs. En parallèle, l'exégèse du prodige ominal vient conforter l'émergence de figures d'exception, comme Sulla ou César, de même qu'elle devient, quelques décennies plus tard, un instrument efficace de la propagande impériale. Légitimé par les signes, légitimé par les dieux, le pouvoir du dictateur, comme celui du prince, apparaît alors, définitivement, incontestable.

Si les conceptions ont changé, les animaux du bestiaire républicain ont toujours leur place dans l'éventail très large de ces prodiges, désormais

39. Liv., 35, 9, 4 (193 av. J.-C.).

40. Obs. 26 (135 av. J.-C.) ; 49 (96 av. J.-C.). Voir aussi Obs. 53.

41. Liv., 36, 37, 2 (191 av. J.-C.) : *boues duos domitos in Carinis per scalas peruenisse in tegulas aedificii proditum memoriae est. Eos uiuos comburi cineremque eorum deici in Tiberim haruspices iusserunt*. Le bœuf « loquace », celui du moins dont le mugissement rappelle la voix humaine, était, quant à lui, nourri jusqu'à sa mort aux frais de l'Etat ; contrairement à ce que suggère M. Delcourt (*Stérilités mystérieuses et naissances maléfiques dans l'Antiquité classique*, Paris, Droz, 1938, p. 56-57), cet usage — quoique déroutant — était en tout cas entré dans les mœurs (cf. Liv., 35, 21, 4 ; 41, 13, 1-3 ; 43, 13, 3 ; Obs. 27).

42. D'après Macrobe, l'*Ostentarius arborarius* de Tarquitius Priscus préconisait de brûler ces créatures avec le bois d'*arbores infelices* (*Sat*., 3, 20, 3). On peut penser que les animaux monstrueux subissaient un sort semblable, mais sur les lieux-mêmes où ils avaient vu le jour, c'est-à-dire que l'expiation proprement dite — qui devait s'effectuer sans délai — relevait probablement de la responsabilité du paysan malchanceux. Le prodige était cependant enregistré sur les listes officielles, afin de faire l'objet d'une procuration solennelle, au niveau de l'Etat cette fois.

43. Sur les vertus purificatrices du fleuve, cf. J. Le Gall, *Recherches sur le culte du Tibre*, Paris, PUF, 1953, p. 88 et 95. Le serpent auquel une femme de Chiusi avait donné le jour fut jeté à la mer, en 83 avant J.-C., mais il réussit cependant à nager à contrecourant (Obs., 57). Sur l'élimination des animaux prodigieux, voir aussi C. O. Thulin, *Die Etruskische Disziplin*, 3, Göteborg, Zachrissons, 1909, p. 122-123.

porteurs de sens. Suétone raconte ainsi que l'empereur Galba tenait pour un signe favorable le fait qu'une mule mette bas [44], événement qui aurait donné lieu à une procuration en règle deux siècles auparavant. Pour la plupart des Romains, le prodige de la mule féconde restait un signe funeste, mais cette fois interprété comme tel [45]. Le fait qu'un bœuf parle était considéré, en général, comme un signe particulièrement défavorable [46], annonciateur de mort ou de défaite pour celui à qui il s'adressait. D'une manière générale, on retrouve, à la fin de la République et sous l'Empire, des prodiges publics tout à fait similaires à ceux de la période antérieure, à ceci près qu'ils ne nécessitent plus de procédure d'expiation. Ainsi, les loups qui pénètrent sur le Forum ou dans les camps militaires suscitent toujours la terreur, non pas tant par leur présence dommageable que par ce qu'ils annoncent, sinistres messagers de guerre ou de discorde [47]. Aux hurlements des loups font écho ceux des chiens, qui hurlent à la porte de Lépide peu avant sa mort [48]. Le chien a d'ailleurs la réputation d'être nécrophage [49] et il est très rare qu'il soit impliqué dans un présage favorable [50], à l'exception peut-être de ce chien charognard qui apporta un jour à Vespasien une main d'homme, comme pour préfigurer sa toute-puissance à venir [51]. Les souris elles-mêmes, encore gourmandes, à cette époque, de métaux précieux, fournissent des présages riches de signification [52], tout au moins pour des esprits plus crédules que Cicéron [53]. Quant aux animaux monstrueux, déjà répugnants par eux-mêmes, ils présagent désormais les pires catastrophes et l'on ne s'étonnera pas que le règne de Néron voie leur recrudescence [54]. Ce sont toujours, à quelques détails près, les mêmes animaux, sinon les mêmes prodiges, que l'on retrouve d'un texte à l'autre, comme si le prodige, en tant qu'événement unique et exception-

44. *Galb.*, 4, 5 ; cf. Dio. Cass., 63, 1, 3 : σύμβολον τοῦ κράτους.

45. Cic., *diu.*, 1, 36 : *qui irridetur, partus hic mulae nonne, quia fetus extitit in sterilitate naturae, praedictus est ab haruspicibus incredilibis partus malorum.* Chez Obsequens, il nous est présenté comme un présage effrayant, prélude à des calamités plus terribles encore et, à plus long terme, à la guerre civile (§ 65).

46. Tac., *hist*, 1, 86, 1 : *prolocutum in Etruria bouem* ; voir aussi App., *B. C.*, 4, 4 ; Aug., *ciu.*, 3, 31. On relève seulement le cas d'une vache qui aurait parlé pour inciter Titius Sextius à poursuivre ses entreprises, ce qui annonçait la victoire du parti d'Antoine (Dio Cass., 48, 21, 2).

47. Cf. App., *B. C.*, 4, 4 ; Dio Cass., 41, 14, 2 ; 47, 1, 2-3 ; 48, 46, 3 ; 50, 10, 2 ; 54, 19, 7 ; 55, 1, 5. La figure du loup est couramment associée au dieu Mars : les Anciens parlent de *Martius lupus* (Verg., *Aen.*, 9, 566 ; Liv., 10, 27, 9) ou encore de *Martialis lupus* (Hor., *carm.*, 1, 17, 9). Cf. O. Keller, *Die Antike Tierwelt*, 1, Leipzig, Engelmann, 1909, p. 87-88. *Animal infelix* par excellence, le loup était en outre, de longue date, mis au rang des animaux susceptibles de fournir des signes divinatoires (Paul. Fest., 287, 1 L) ; sur le caractère ominal du loup, voir R. Bloch, *op. cit.*, p. 68 ; J. Bayet, *L'étrange omen de Sentinum*, dans *Mélanges Albert Grenier*, p. 247-248.

48. Obs. 68 (44 av. J.-C.) ; également Dio Cass., 45, 17, 4-9 ; Obs. 63.

49. Mart., 9, 29, 12 ; 10, 5, 11 ; Catul., 108, 6 ; Ov., *her.*, 11, 85 ; Lucan., 7, 829-830.

50. Voir, par exemple Dio Cass., 47, 40, 3 et Obs. 70 (un chien traîne un autre chien, mort, dans le temple de Cérès) ; Dio Cass., 50, 10, 3 (un chien tue un autre chien et le dévore).

51. Suet., *Vesp.*, 5, 5 ; Dio Cass., 66, 1, 2. La soumission des animaux annonce à plusieurs reprises la toute-puissance du futur *princeps* ; cf. Suet., *Aug.*, 94, 10 ; *Vesp.*, 5, 6.

52. Elles rongent des boucliers à Lanuvium, peu avant la guerre contre les Marses (Cic., *diu.*, 1, 99) ; sur le prodige, cf. Plin., *nat.*, 8, 221-222 ; Plut., *Sull.*, 7, 5 ; Ael., 1, 11. Animal chthonien (Plin., *nat.*, 9, 179 ; Isid., *orig.*, 12, 3, 1 et 20, 3, 4), le muridé fournissait généralement des signes de mauvais augure ; voir J. Aymard, *A propos de la mosaïque au chat de Volubilis*, dans *Latomus*, 20, 1961, p. 62-65 et le commentaire de A. S. Pease (*diu.*, 1, 99), Université de l'Illinois, 1920, p. 276, n. 2.

53. Qui conteste la validité du signe, comme son interprétation (*diu.*, 2, 59).

54. Voir Tac., *ann.*, 15, 47, 1-2 ; Philostr., *V. A.*, 5, 13.

nel, avait été stylisé, schématisé, au point de devenir l'un des lieux communs de toute narration à sujet historique. C'est à la lecture du *Prodigiorum liber* de Julius Obsequens que s'observe peut-être le mieux cette schématisation progressive du prodige animal, parallèle à la transformation du concept. À partir des années 88-87 avant J.-C., on constate qu'il n'est plus fait état d'une procuration officielle et que ceux-ci, devenus des présages, ressortissent à un nombre limité de catégories : la mule féconde (Obs. 65 ; 70), les hurlements des chiens (63 ; 68 ; 70) et l'intrusion des loups dans la Ville (63) sont les seuls prodiges où sont impliqués des animaux. Il ne s'agit plus de prodiges épars, issus des listes annuelles, mais de véritables tableaux, où l'accumulation supplée à l'indigence du style. La conjuration de Catilina, la guerre civile, l'affrontement d'Octave et d'Antoine, les proscriptions : autant d'événements funestes qui sont annoncés à grand renfort de prodiges, énumérés avec la sobriété de ton dont l'abréviateur de Tite-Live est coutumier [55]. Des listes austères, dont la démesure trahit pourtant la visée politique et esthétique : élément de dramatisation désormais incontournable, le prodige-présage vient rehausser l'écriture de l'Histoire. Un procédé littéraire largement exploité par Tite-Live, Tacite, Suétone et leurs homologues grecs, et dont Obsequens ne nous livre qu'un calque sommaire mais révélateur. Ce sont en effet ces prodiges mêmes qui constitueront la matière des poètes lorsqu'ils évoqueront les avertissements envoyés aux hommes par les dieux. D'un poème à l'autre, du désastre de Cannes à la mort de César, se font écho les mêmes signes funestes : les oiseaux de mauvais augure, le bœuf qui parle, les chiens qui hurlent et les bêtes féroces qui errent dans la Ville [56]. Un prodige standardisé, hérité des lointaines listes républicaines, qui s'impose désormais comme un motif épique à part entière [57].

L'évolution du concept de prodige ne se limite cependant pas à une transformation des *prodigia publica* en présages ; elle s'accompagne aussi d'un renouvellement, ou plutôt d'un enrichissement, du bestiaire prodigieux. Tacite, Suétone ou Plutarque, biographe des Romains illustres, privilégient les signes d'*electio* ou de *damnatio* attachés à un individu. Un ensemble de signes autrefois distincts — présages, prodiges, auspices et

55. Voir § 61 a (63 av. J.-C.) ; 65 (50 av. J.-C) ; 68 (44 av. J.-C.) ; 69 (43 av. J.-C.).

56. Evoquant les prodiges qui survinrent après la mort du dictateur, Virgile mentionne les *obscenae canes*, les *importunae uolucres* (*georg*., 1, 470) ainsi que les hurlements des loups qui investissent la Ville (1, 486 : *altae / per noctem resonare lupis ululantibus urbes*), éléments repris en partie par Ovide (*met*, 15, 791 : *tristia mille locis Stygius dedit omina bubo* ; 15, 797 : *nocturnos ululasse canes*). Ces motifs se retrouvent chez Lucain, dans son tableau grandiose des prodiges d'avant Pharsale (1, 548-549 : *flebile saeui / latrauere canes* ; 1, 558-561 : *dirasque diem foedasse uolucres / accipimus, siluisque feras sub nocte relictis / audaces media posuisse cubilia Roma*) ainsi que dans les *Punica*, où les mêmes prodiges — les oiseaux nocturnes, les loups — annoncent la bataille de Cannes (cf. Sil., 8, 634-640). Le motif du bœuf qui « parle », déjà exploité par Virgile dans le même passage (*georg*., 1, 478-479 : *pecudesque locutae / infandum*), est détourné et amplifié par Tibulle, chez qui les bovins ne se contentent pas de « parler », mais profèrent même des oracles : cf. 2, 5, 78 : *fataque uocales praemonuisse boues*.

57. Sur la question, voir notamment H. Le Bonniec, *Les présages avant la bataille du lac Trasimène chez Silius Italicus*, Punica, *5, 53-76*, dans *BAGB*, 1980, p. 194-206 ; A.-M. Taisne, *Cicéron et la poésie latine des prodiges*, dans *Présence de Cicéron. Hommage au R. P. Testard*, Paris, Belles Lettres, 1984, p. 57-66. Dans une tout autre perspective, l'énumération de prodiges stéréotypés est aussi manière de tourner en dérision la religion traditionnelle, chez Juvénal (13, 64-70) et, déjà, chez Térence (*Phorm*., 705-708).

autres — qui ne concernent plus le devenir de l'Etat tout entier, mais seulement un individu d'exception, à qui les dieux promettent le pouvoir. Telle est du moins l'image qu'entend nous en donner Suétone, qui organise chacune de ses *Vies* autour de deux listes d'*omina*, regroupant respectivement signes d'avènement et signes de mort [58]. Une composition un peu systématique, qui révèle, mieux que le traitement plus diffus opéré par Tacite, tous les artifices d'un projet esthétique autant qu'idéologique. Désormais, la liste des *omina imperii*, gages de la légitimité de l'empereur — ou, pour la période tardo-républicaine, de l'*imperator* —, devient le passage obligé de toute biographie historique : une convention littéraire qui reflète en réalité des bouleversements beaucoup plus profonds. Signes de prédestination au pouvoir suprême, ces prodiges personnels font intervenir un nombre limité d'animaux dont le choix, probablement orienté par les lumières ravivées de la science étrusque, n'était assurément pas anodin : tous porteurs de symboles, ils contribuent à révéler le futur détenteur de l'*imperium*.

Parmi ceux-ci, nous pourrions ranger le cheval, animal de guerre, mais surtout animal royal : depuis des temps immémoriaux, Rome sacrifiait chaque année l'*October Equus*, le Cheval d'Octobre dont la queue, coupée comme le voulait la tradition, venait asperger de sang l'autel de la *Regia*, l'antique demeure du *rex* [59]. Suétone rapporte la légende selon laquelle César possédait un cheval extraordinaire, dont les sabots avaient la forme de doigts d'homme [60]. Un cheval qu'il était seul à pouvoir monter et qu'il immortalisa par sa statue équestre, érigée devant le temple de Vénus *Genitrix* : manière, sans doute, de pérenniser cet animal porteur de toutes les espérances, puisqu'il présageait la fabuleuse destinée de l'*imperator* [61]. L'histoire renvoie bien sûr à un précédent fameux, celui d'Alexandre et de son cheval Bucéphale, qui ne se laissait monter que par son maître. L'*imitatio Alexandri* est d'ailleurs suggérée explicitement par Pline l'Ancien, au livre 8 de son *Histoire Naturelle*, à travers un véritable catalogue de chevaux tous extraordinaires, tous royaux [62].

58. Cf. J. Champeaux, *L'*Etrusca disciplina *dans Suétone*, Vies des douze Césars, dans *Caesarodunum*, suppl. 64, 1995, p. 63-77. On pourra consulter également J. Carabia, *Les présages dans les* Vies des douze Césars *de Suétone*, dans *Trames*, Coll. Hist., 2, 1977, p. 9-31**.** Dans une perspective plus générale, cf. A.-M. Tupet, *La mentalité religieuse à l'époque des Julio-Claudiens*, dans *REL*, 62, p. 222-232 ; A. Barzanò, *Il topos dell'*omen imperii *nella storiografia di eta imperiale*, dans *La profezia nel mondo antico*, Milan, Vita e pensiero, 1993, p. 261-273.

59. Le jour des Ides d'octobre, une course avait lieu sur le Champ de Mars et l'un des chevaux du char vainqueur était immolé et sa queue dégouttante de sang était portée en toute hâte à la *Regia* et déposée sur le foyer ; voir Plut., *Q. R.*, 97 ; Fest., 190, 11 L. Pour une analyse du rituel, on se reportera à G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*[2], Paris, Payot, 1974, p. 225-235 ; *Fêtes romaines d'été et d'automne*, Paris, Gallimard, 1975, p. 145-156 et 181-218.

60. *Iul.*, 61 : *utebatur autem equo insigni, pedibus prope humanis*. Cf. C. O. Thulin, *op. cit.*, p. 103.

61. Suet, *id.* : les haruspices prédirent à César la domination (*imperium orbis terrarum*) sur l'ensemble du genre humain, incarné ici par un cheval aux sabots en forme de doigts, monté, donc dominé, par le futur dictateur. Voir J. Champeaux, *loc. cit.*, p. 71.

62. *Nat.*, 8, 154-155 ; Suétone (*Iul.*, 7, 1) raconte que César se recueillit devant la statue d'Alexandre. Sur le thème du prodige équin, voir aussi Cicéron (*diu.*, 1, 73), à propos du cheval de Denys le Tyran et Valère Maxime (1, 6, ext. 1) qui prétend que, lors de la seconde guerre médique, une jument donna naissance à un lièvre. Si le lièvre préfigurait la couardise de Xerxès vaincu, la jument symbolisait sans doute l'ascendance royale — Darius et son épouse Atossa — de Xerxès (voir aussi Hdt., 7, 57).

L'aigle est sans conteste le plus manifeste des signes d'élection. L'oiseau de Jupiter [63] est tout naturellement associé à la figure rayonnante d'Auguste, fondateur de la première dynastie [64]. Un aigle ravisseur, comme celui qui vola son morceau de pain au jeune Octave, avant de le lui rendre, tel un gage de souveraineté [65], ou cet autre, qui s'empara des entrailles d'une victime que sacrifiait le grand-père de Galba pour les porter sur un chêne chargé de glands, symbole d'une prospérité en devenir [66]. Un aigle perché, tel le corbeau de la fable, comme ceux qui se perchèrent qui sur la demeure de Tibère (Suet., *Tib*., 14, 5) [67], qui sur l'épaule de Claude (Suet., *Claud*., 7, 1), peu avant leur accession au trône, ou encore sur la tente prétorienne à Bologne, pour annoncer cette fois la victoire d'Octave sur Antoine et Lépide (Suet., *Aug*., 96, 1) [68]. Signe de pouvoir [69], l'aigle est aussi un guide qui conduit les troupes de l'*imperator* vers la victoire [70]. Signe d'éternité, enfin, c'est à lui qu'il appartient d'annoncer, non la mort, mais la divinisation prochaine d'Auguste, en se perchant sur la première lettre du nom d'Agrippa sur le fronton d'un temple [71]. À la figure tutélaire et souveraine de l'oiseau, se rattache probablement ce que nous oserions appeler la volaille prodigieuse, déclinée principalement autour de la per-

63. Cic., *diu*., 1, 106 ; Hor., *carm*., 4, 4, 1 ; Ov., *fast*., 5, 732 ; Plin., *nat*., 10, 15 ; Sil., 12, 58 ; Serv., *Aen*., 1, 394.

64. Cf. A. Vigourt, *Les présages impériaux d'Auguste à Domitien*, Paris, De Boccard, 2001, p. 134-140 et surtout J. Hubaux-M. Leroy, *Le mythe du Phénix dans les littératures grecque et romaine*, Paris, Droz, 1939, p. 225-239. Emblème ou même double d'Octave-Auguste (cf. J. Couissin, Suétone physiognomoniste dans les *Vies des XII Césars*, dans *REL*, 31, 1953, p. 244-246 ; G. Rocca-Serra, *Homme et animal dans la physiognomonie antique*, dans *L'Animal dans l'Antiquité*, p. 133-139), l'aigle l'incarne lors de prodiges figuratifs : avant la deuxième bataille de Philippes, on vit combattre deux aigles, dont l'un représentait Brutus et l'autre, le victorieux, Octave (Val. Max., 1, 4, 7, et App., *B. C*., 4, 128 ; Dion Cass., 47, 48, 4 ; Plut., *Brut*., 48, 4). Un prodige similaire survint à Bédriac, peu avant l'avènement de Vespasien (Suet., *Vesp*., 5, 10).

65. Suet., *Aug*., 94, 11. Cet épisode n'est pas sans rappeler celui, plus fameux sans doute, de l'arrivée à Rome de Lucumon et Tanaquil : un aigle ravit le bonnet du futur Tarquin, avant de le lui remettre sur la tête (Liv., 1, 34, 8-9). Le motif de l'*aquila rapiens* se retrouve encore dans l'*Histoire Auguste* (*Diad*., 5, 2 ; *Max. Balb*., 5, 3-4 ; *Aur*., 4, 6) ; voir E. Smadja, *Divination et signes de pouvoir dans l'Histoire Auguste*, dans *Pouvoir des hommes, signes des dieux*, Besançon, PUFC, 2002, p. 214.

66. Suet., *Galb*., 4, 4. Voir ici B. Poulle, *Les présages de l'arrivée de Galba au pouvoir*, dans *Pouvoir, divination et prédestination dans le monde antique*, Besançon, PUFC, 1999, p. 39- 40.

67. Cf. aussi Apollonides, *Anth. Pal*., 9, 287. Le toit, comme la cime de l'arbre ou simplement la tête — celle de Tarquin coiffé par l'aigle —, est à rapprocher, métaphoriquement, du commandement suprême.

68. Voir également Dio Cass., 47, 1, 3 ; Obs., 69.

69. Le motif relève de l'*imitatio Alexandri* : Justin raconte que le jour de la naissance d'Alexandre, deux aigles se posèrent sur le toit du palais de son père (*Abrégé de Trogue Pompée*, 12, 16). Marius sera le seul *imperator* à être gratifié de ce signe proprement « impérial » ; alors qu'il était enfant, un nid avec sept aiglons (pour annoncer ses sept consulats) tomba sur lui alors qu'il promenait (Plut., *Mar*., 36, 8 ; App., *B. C*., 1, 61 ; également Cic., *diu*., 1, 106) ; cf. J. Hubaux-M. Leroy, *op. cit*., p. 217-218 ; C. Perez, *La symbolique de l'animal comme lieu et moyen d'expression de l'idéologie gentilice, personnelle et impérialiste de la Rome républicaine*, dans *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours, Centre de recherches A. Piganiol, 1995, p. 252-256. Sur le prodige des sept aiglons, voir également SHA, *Clod. Alb*., 5, 8.

70. Ainsi, deux aigles accompagnèrent l'armée de Cassius et Brutus jusqu'à Philippes (Plut., *Brut*., 37, 7 ; App., *B. C*., 4, 101). C'est aussi le cas pour Germanicus, lorsque huit aigles prennent la tête de ses troupes (Tac., *ann*., 2, 17, 2) ; pour Vitellius, puisque un aigle guide l'armée de son lieutenant (Tac., *hist*., 1, 62, 5 ; Suet., *Vit*., 9, 2). C'est encore un aigle qui annoncera, cette fois par ses cris de joie, la victoire des troupes de Domitien à Mayence (Suet., *Dom*., 6, 4).

71. Suet., *Aug*., 97, 2. L'aigle choisissait la lettre A comme pour annoncer que Jupiter avait choisi de rappeler à lui Auguste.

sonne de Livie, mère de la dynastie julio-claudienne [72]. Suétone raconte ainsi qu'alors qu'elle était enceinte de Tibère, Livie réchauffa de ses mains un œuf, pensant que le sexe du volatile présagerait celui de son enfant à naître, et en fit éclore un poussin doté d'une crête énorme [73]. Un signe double, puisqu'il annonçait à Livie à la fois la prospérité de sa descendance et son accession au pouvoir suprême, symbolisé par une crête qui avait tout d'une couronne. Plus tard, alors que Livie venait d'épouser Auguste, un aigle déposa sur ses genoux une poule blanche portant dans son bec un rameau de laurier. Livie planta le laurier et recueillit la poule qui eut une descendance prolifique, tout au moins jusqu'à la mort de Néron : le poulailler vécut aussi longtemps que la dynastie dont il symbolisait la fortune [74]. Plus significatif encore que le précédent, ce prodige réalisait l'alliance complémentaire de la souveraineté, incarnée par l'aigle, et de la prospérité, représentée par la poule blanche. Cette idée de prospérité associée à la fécondité des oiseaux se retrouve dans l'*Histoire Auguste*, où nous lisons qu'une poule pondit un œuf pourpre, peu avant la naissance de l'empereur Geta [75]. Un signe évident de félicité, amplifié par le symbolisme de la couleur pourpre, mais amoindri par la nature même du prodige : l'œuf n'avait point éclos, le pouvoir serait de courte durée [76]. Quoi qu'il en soit, les volatiles participent d'une divination aussi riche que complexe, où s'entrelacent des motifs variés, depuis l'aigle jovien jusqu'à l'œuf, promesse d'un avenir extraordinaire en gestation.

Dernier animal « ominal », pourtant déjà présent sur les listes de l'époque républicaine, le serpent, en qui s'incarne désormais la figure positive et régénératrice du *Genius*. Animal chthonien, donc associé à la mort, le serpent du *lectus genialis* est également symbole de vie et de renouveau [77]. Si sa figure reste éminement complexe et surtout ambiguë, il n'est que rarement impliqué dans des présages défavorables, comme celui qui survint peu avant l'assassinat d'Agrippine, lorsqu'une femme accoucha d'un serpent [78]. Le prodige autrefois funeste de l'apparition du reptile durant un

72. Voir les remarques de J. Champeaux, *loc. cit.*, p. 72-73. Les gallinacés ne portèrent cependant pas bonheur à Vitellius : un coq se percha sur son épaule peu avant sa mort (Suet., *Vit.*, 9, 3).

73. Suet., *Tib.*, 14, 2.

74. Suet., *Galb.*, 1, 2-3 ; également Plin., *nat.*, 15, 136-137 ; Dio Cass., 48, 52, 3-4. Sur ce prodige, cf. M. B. Flory, *Octavian and the omen of the gallina alba*, dans *CJ*, 84, 1988-1989, p. 343-356 ; S. Montero Herrero, *Livia e la adivinación inductiva*, dans *Polis*, 6, 1984, p. 259-261 ; A. Vigourt, *op. cit.*, p. 425-427.

75. SHA, *Get.*, 3, 2 ; un prodige similaire se manifesta au moment de la naissance d'Alexandre Sévère (SHA, *Alex. Sev.*, 13, 1-2) ; cf. C. Bertrand-Dagenbach, *Alexandre-Sévère et l'*Histoire Auguste, Bruxelles, coll. Latomus, 208, 1990, p. 81 sq .

76. Nous reprenons ici D. Briquel, *Présages de royauté de la divination étrusque*, dans *Pouvoir, divination et prédestination*, p. 186-187.

77. Ambivalence qu'illustrent notamment la légende du serpent qui, s'étant montré à Tarquin le Superbe, annonçait à la fois la fin de la royauté et l'avènement d'un régime nouveau (Liv., 1, 56, 4) et le prodige déjà signifiant du lit conjugal de Gracchus le Censeur et de Cornélie, où était apparu un couple de serpents. Cf. Cic., *diu.*, 1, 36 ; 2, 62 ; Plin., *nat.*, 7, 122 ; Val. Max., 4, 6, 1 ; Plut., *Tib. Gracc.*, 1, 4 ; également *ibid.*, 17, 2 : des serpents font éclore leurs œufs sous le casque de Ti. Gracchus (fils du précédent), naissance qui, paradoxalement, annonce la mort prochaine du tribun. Sur la valeur ominale du serpent, cf. C. O. Thulin, *op. cit.*, p. 103-105.

78. Tac., *ann.*, 14, 12, 2. Le sens en était obvie : Agrippine elle-même allait bientôt périr par la main du « serpent » qu'elle avait enfanté. Un prodige semblable avait été signalé à l'époque de Sulla (Obs. 57) ; d'après l'*Histoire Auguste*, Faustine, future mère de Commode, se vit en songe donner naissance à des

sacrifice est devenu un présage de félicité, dont Sulla lui-même est gratifié [79]. Signe de vitalité féconde, de renaissance perpétuelle [80], le serpent est associé aux débuts de règne : celui de Néron, dans le lit duquel on trouva une peau de serpent [81], et surtout celui d'Auguste qui, selon la légende, était né de l'union d'Atia et d'Apollon-serpent [82]. Ici encore, le thème de l'épiphanie sous les apparences du serpent procréateur doit être rattaché au mythe d'Alexandre, dont la mère Olympias aurait été honorée par un serpent qui n'était autre que Jupiter Ammon [83]. Géniteur divin, le serpent engendre, à la suite d'Alexandre, toute une lignée de chefs prédestinés [84], qu'il s'agisse de Scipion, à qui Ennius ouvre en songe la porte du ciel [85], ou d'Octave, le futur *Diuus Augustus* [86]. Appelés à devenir roi, à devenir dieu, les fils du serpent [87] sont promis à une gloire éternelle.

En marge de ces espèces bien définies et spécifiquement « royales », se développe tout un bestiaire hétérogène, foisonnant de créatures variées

serpents dont l'un était d'une férocité particulière (*Comm.*, 1, 3). En revanche, le signe fut interprété favorablement dans le cas d'Alexandre Sévère, dont la mère rêva qu'elle accouchait d'un petit serpent pourpre (*Alex. Sev.*, 14, 1).

79. Cic., *diu.*, 1, 72 et 2, 65 ; l'haruspice C. Postumius voit là un *omen uictoriae* et engage donc Sulla à mener sans attendre ses troupes au combat.

80. Cf. H. J. Rose, *On the original significance of the* Genius, dans *CQ*, 17, 1923, p. 57-60 ; Goossens-Steier, s. v. *Schlange*, dans *RE*, Reihe 2, II, 1, col. 518-519. Le serpent *Genius* est aussi une figure protectrice, vouée à la garde des édifices et des tombeaux ; cf. Verg., *Aen.*, 5, 84-96 ; Plin., *nat.*, 16, 234 ; Macr., *Sat.*, 1, 20, 2-3.

81. Tac., *ann.*, 11, 11, 3 ; Suet., *Nero*, 6, 8 ; Dio Cass., 61, 2, 4. On retrouve le même type de prodige dans les biographies de Septime Sévère, de Maximin le Père et d'Aurélien (SHA, *Sev.*, 1, 10 ; *Maxim.*, 30, 1 ; *Aur.*, 4, 4) ; voir J. Bayet, *Présages figuratifs déterminants dans l'Antiquité gréco-latine*, dans *Croyances et rites dans la Rome antique*, Paris, Payot, 1971, p. 51, n. 1 ; E. Smadja, *loc. cit.*, p. 215-216.

82. Suet., *Aug.*, 94, 4 ; Dio Cass. 45, 1, 2. Voir sur ce point W. Deonna, *La légende d'Octave-Auguste, dieu, sauveur et maître du monde*, dans *RHR*, 83, 1921, p. 35 et 166-168 ; P. Grandet, *Les songes d'Atia et d'Octavius. Note sur les rapports d'Auguste et de l'Egypte*, dans *RHR*, 203, 1986, p. 368, n. 6 ; R. S. Lorsch, *Augustus'Conception and the Heroic Tradition*, dans *Latomus*, 56, 1997, p. 790-800 ; A. Vigourt, *op. cit.*, p. 116-117.

83. Plut., *Alex.*, 2, 6 ; Paus., 4, 14, 7-8 ; Justin., 11, 11, 3-6. À propos de l'*imitatio Alexandri*, cf. D. Kienast, *Alexander und Augustus*, dans *Gymnasium*, 76, 1969, p. 431-456 ; O. Weippert, *Alexander-Imitatio und römische Politik in republikanischer Zeit*, Augsburg, 1972, p. 214-259 ; P. Goukowsky, *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre (336-270 avant J.-C.)*, I, Presses de l'Université Nancy II, 1978, p. 24 ; pour la bibliographie, voir R. S. Lorsch, *loc. cit.*, notamment p. 790, n. 3.

84. Dans le domaine grec, voir les légendes d'Aristomène et d'Aratos (Paus., 4, 14, 5).

85. Cic., *rep.*, 6, 26. Sur l'ascendance divine de Scipion, cf. Liv., 26, 19, 7 ; Val. Max., 1, 2, 2 ; Sil., 4, 476 ; 13, 634-646 ; Gell., 6, 1, 1-5. Voir aussi J. Aymard, *Scipion l'Africain et les chiens du Capitole*, dans *REL*, 31, 1953, p. 114 ; H.-F. Mueller, *Roman Religion in Valerius Maximus*, Londres-New York, Routledge, 2002, p. 70.

86. Comme le souligne R. S. Lorsch (*loc. cit.*, p. 795), la légende d'Atia insère ce *topos* littéraire dans la propagande augustéenne, en l'enrichissant de motifs nouveaux ; deux thématiques s'y entrelacent : celle du serpent, géniteur de rois et celle d'Apollon, père et divinité tutélaire d'Auguste, au point que celui-ci lui fera construire un temple à l'emplacement de sa maison du Palatin (Suet., *Aug.*, 29, 4) ; au point, même, qu'Auguste participa un jour à un simulacre (?) de lectisterne où il osa paraître costumé en Apollon (*id.*, 70, 1). Voir L. R. Taylor, *The Divinity of the Roman Emperor*, Middletown, American Philological Association, 1931, p. 119 et 153 ; P. Lambrechts, *La politique apollinienne d'Auguste et le culte impérial*, dans *Nouvelle Clio*, 5, 1953, p. 66 ; J. Gagé, *Apollon Romain-Essai sur le culte d'Apollon et le développement du ritus Graecus à Rome, des origines à Auguste*, BEFAR, 182, Rome, 1955, p. 485-489 ; L. Cerfaux-J. Tondriau, *Le culte des souverains dans la civilisation gréco-romaine*, Desclée et C^ie^, Tournai, 1957, p. 335-336 ; E. Bertrand-Ecanvil, *Présages et propagande idéologique : à propos d'une liste concernant Octavien Auguste*, dans *MEFRA*, 106, 1994, p. 505-513. Le serpent, emblème du dieu pythien, restera associé à Auguste tout au long de son règne (Dio Cass, 50, 8, 4).

87. Voir aussi Cic., *diu.*, 1, 79 (le comédien Roscius, alors enfant, dormait dans son berceau enlacé d'un serpent) et SHA, *Maximin. iun.*, 30, 1 (un serpent s'enroula autour de Maximin le Jeune durant son sommeil).

qui, généralement, ne font qu'une incursion exceptionnelle dans le domaine des *omina imperii* : ainsi les grenouilles, image caricaturale d'un vain peuple bavard à qui, tel Latone, le jeune Octave impose déjà son pouvoir (Suet., *Aug.*, 94, 1) ; ainsi les scorpions qui se battent sous les yeux de Marius (Plut., *Mar.*, 40, 13), la corneille qui annonce la mort de Domitien (Suet., *Dom.*, 23, 3) ; le coq qui se perche sur la tête de Vitellius (Suet., *Vit.*, 9, 3-4), le cheval de Néron métamorphosé en singe (Suet., *Nero*, 46) ; les poissons qui se jettent aux pieds d'Auguste (Suet., *Aug.*, 96, 4 ; Plin., *nat.*, 9, 55) et celui qui freine le navire de Caligula (Plin., *nat.*, 32, 1, 4), ou encore les fourmis qui dévorent le *draco* apprivoisé de Tibère (Suet., *Tib.*, 72) [88]. Obsequens rapporte même qu'en 43 avant J.-C., on interpréta comme un signe funeste le fait que les enseignes aient été recouvertes de toiles d'araignées (§ 69). Un élargissement considérable, donc, du bestiaire prodigial, en même temps qu'un élargissement de la notion de prodige à Rome. Mettant à l'honneur les animaux à caractère ominal ou tout au moins symbolique, le prodige romain emprunte désormais aux catégories innombrables de la mantique grecque et des *ostentaria* étrusques [89]. Par ailleurs, il n'est plus, nous l'avons vu, prodige public, intéressant et inquiétant la collectivité tout entière, mais prodige individuel, figuratif, annonciateur d'une destinée hors du commun. Un signe d'élection qui n'est pas sans évoquer le prodige mythologique, motif récurrent de l'épopée homérique [90], ni sans rappeler, surtout, le charisme du souverain dans les monarchies hellénistiques [91] : des influences qui durent trouver leur écho à Rome, au moment où, avec les premiers *imperatores*, s'affirmait la notion de pouvoir personnel. L'*omen imperii* et, de manière plus générale, le prodige prédictif marqueraient donc le retour à la conception traditionnelle du prodige, tel qu'il était conçu par les Grecs et les Etrusques [92].

L'exaltation d'un prodige désormais prédictif, amalgamé à tous les autres signes divinatoires, n'exclut pas, pour autant, l'apparition d'une tendance rationaliste visant à déterminer la cause de phénomènes inexpli-

88. Quant à Néron, il rêva qu'il était attaqué par des fourmis ailées (Suet., *Nero*, 46, 2).

89. A. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, I, Paris, Leroux, 1879, p. 146-152 : s'appuyant sur le lexique de Suidas, le savant cite notamment le serpent, la souris, la belette, la sauterelle et l'araignée ; quant à l'ichthyomancie, évoquée par Pline (*nat*, 32, 17), elle n'aurait été connue que des peuples orientaux ; sur ces questions, cf. L. Hopf, *Thierorakel und Orakelthiere in alter und neuer Zeit. Eine ethnologisch-zoologisch Studie*, Stuttgart, Kolhammer, 1888. Au service des *imperatores* et des princes, les haruspices toscans introduisent à Rome leur propre doctrine prodigiale : les animaux à toison pourpre sont perçus comme autant de signes de félicité (Macr., *Sat.*, 3, 7, 2 ; Serv. auct., *ecl.*, 4, 43), les essaims d'abeilles (entre autres, Cic., *har. resp.*, 25 ; Tac., *ann.*, 12, 64, 1 ; Val. Max., 1, 6, 12 = Lucan., 7, 152 sq. ; Sil., 8, 635-636 ; Dio Cass., 70, 6, 3 ; Obs. 65 a ; 70 ; 72) et l'apparition de certains oiseaux comme des présages funestes.

90. Cf. S. Villatte, *Prédestination, divination et basileia à l'époque hellénistique*, dans *Pouvoir, divination et prédestination*, p. 224-226.

91. Voir R. Bloch, *op. cit.*, p. 41. L'auteur (p. 135) rapproche cette évolution du processus d'hellénisation de la religion romaine.

92. La conception républicaine du prodige aura donc été une (éphémère) spécificité romaine, qu'il faudrait sans doute mettre en relation avec l'organisation politique d'une Rome dominée par l'aristocratie. Voir ici J. H. W. G. Liebeschuetz, *Continuity and Change in Roman Religion*, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 58 ; J. Champeaux, *Permission, monition, prédiction. Les signes de la divination romaine*, dans *Signe et prédiction*, Actes du colloque du Centre d'Etudes sur la Philosophie et la Rhétorique hellénistiques et romaines, Université Paris XII-Val de Marne (22-24 mai 2003), à paraître.

cables [93]. Ce scepticisme, perceptible chez des historiens comme Tacite et Suétone [94], va de pair avec une curiosité presque scientifique. Dans le *De diuinatione*, Cicéron lui-même n'hésite pas à remettre en cause l'existence des prodiges, en affirmant qu'« on ne saurait appeler prodige un phénomène capable de se réaliser » [95]. De là, on en arrive peu à peu à restreindre considérablement la définition du prodige : est prodige, ce qui se produit sans raison apparente. Une attitude complexe, dans la mesure où elle fait coexister des conceptions apparemment contradictoires : d'une part, une conception religieuse, formelle, qui s'attache à voir dans des *omina* très conventionnels les signes d'une prédestination à caractère divin ; de l'autre, une conception rationnelle qui entend faire le tri entre affabulation, exagération et véritable rupture de l'ordre naturel.

Cette évolution des mentalités se manifeste par une scission entre le prodige officiel, favorable ou défavorable, en tout cas porteur de sens, et le prodige qui se donne à voir comme un fait extraordinaire, pour faire naître l'effroi, la curiosité ou l'émerveillement. Le phénomène prodigieux peut ainsi se manifester sur deux plans : comme signe prédictif, porteur de signification, ou comme témoignage de la diversité des ouvrages de la Nature. Une catégorie nouvelle qui va susciter, à Rome, toute une littérature du prodige, directement inspirée de la paradoxographie grecque : sous le néologisme de παραδοξόγραφοι [96], se regroupent des compilateurs d'anecdotes extraordinaires, où la recherche du pittoresque prévaut sur l'objectivité. Apparu à l'époque hellénistique, le genre paradoxographique est représenté notamment par Callimaque, bibliothécaire d'Alexandrie, et un certain nombre de périégètes, parmi lesquels Philostéphane de Cyrène, Antigonos de Caryste, Isigonos de Nicée ou encore Alexandre Polyhistor, mais également, dans une certaine mesure, par Hérodote et Pausanias [97]. En puisant à ces collectionneurs de merveilles, Pline l'Ancien ne faisait que perpétuer une tradition déjà ancrée à Rome, puisque l'on attribuait à Varron la paternité d'un *De admirandis* et que Pline lui-même se référait aux *Admiranda* perdus de Cicéron [98]. Ouvrage complexe, où les *mirabilia* contribuent à l'organisation même d'un discours à visée scienti-

93. Cf. notamment F. Guillaumont, *La nature et les prodiges dans la religion et la philosophie romaines*, dans *Le concept de nature à Rome*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1996, p. 56-59.

94. Voir R. Lembert, *Der Wunderglaube bei Römern und Griechen*, dans *Jahres-Bericht über das königliche Realgymnasium*, Augsburg, 1905, p. 50 sq.

95. 2, 61 : *nihil habendum esse portentum quod fieri posset*.

96. « Ceux qui recueillent les παράδοξα ».

97. Pour les textes, voir *Paradoxographorum Graecorum reliquiae* (cité n. 26). Sur la paradoxographie grecque, cf. K. Ziegler, s. v. *Paradoxographoi*, dans *RE*, XVIII, 3, col. 1137-1166 ; A. Giannini, *Studi sulla paradossografia greca, 2. Da Callimaco all'età imperiale : la letteratura paradossografica*, dans *Acme*, 17, 1964, p. 99-140 ; Chr. Jacob, *De l'art de compiler à la fabrication du merveilleux. Sur la paradoxographie grecque*, dans *Lalies*, 2, 1980, p. 121-140 ; E. Bianchi, *Teratologia e geografia. L'*homo monstruosus *in autori dell'antichità classica*, dans *Acme*, 34, 1981, p. 227-247 ; M. Sassi, *Mirabilia*, dans *Lo Spazio Letterario della Grecia Antica*, I et II, dir. G. Cambiano, C. Canfora et D. Lanza, Rome, Salerno, 1992-1995, p. 457-468 ; G. Schepens-K. Delcroix, *Ancient Paradoxography. Origin, Evolution, Production and Reception*, dans *La letteratura di consumo nel mondo greco-latino*, Actes du colloque international de Cassino (septembre 1994), Cassino, 1996, p. 375-460.

98. Voir Arn., 6, 3 ; Serv. auct., *georg.*, 3, 113 ; Plin., *nat.*, 31, 12 et 51. Cf. K. Ziegler, *loc. cit.*, col. 1164-1165.

fique [99], l'*Histoire naturelle* connaîtra une postérité avec les *Etymologies* d'Isidore de Séville et, dès le IIIe siècle de notre ère, les *Collectanea rerum memorabilium* de Solin, épitomé des anecdotes prodigieuses relatées par Pline [100]. À cette littérature, se rattachent également la *Chorographie* de Pomponius Mela, le Περὶ θαυμασίων de Phlégon de Tralles, ainsi que *le De natura animalium* d'Elien de Préneste, polygraphe latin de langue grecque. Puisant essentiellement chez Aristote, et notamment à son *Histoire des Animaux*, les paradoxographes grecs sont passés maîtres en l'art de compiler, de résumer, de tronquer même, leurs sources, au point d'ôter toute causalité aux phénomènes qu'ils rapportent [101]. Contrairement à Aulu-Gelle (9, 4, 13), nous ne saurions donc ranger Pline au nombre des paradoxographes : soucieux d'exhaustivité, le naturaliste s'attache avant tout à éclairer son lecteur sur les réalités du monde qui l'entoure. Pour autant, les prodiges, en ce sens qu'ils relèvent eux aussi des *realia*, occupent une place privilégiée dans l'œuvre : point de *prodigium* religieux chez Pline — si ce n'est précisément pour distinguer de son propos ces phénomènes dont s'effarouchaient les Romains crédules de l'époque républicaine —, mais des *miracula*, des *mirabilia* propres à susciter l'étonnement, qu'il tire d'une documentation de seconde main [102]. S'abritant derrière ses sources [103], Pline s'emploie à restituer le tableau, sinon le plus fidèle, du moins le plus complet qui soit d'une Nature aux pouvoirs illimités [104].

Animaux étranges, monstrueux ou simplement rares trouveront ainsi sans peine leur place dans cette littérature souvent dépréciée, mais conforme aux aspirations d'une époque où, désormais, les androgynes et les avortons en tout genre font la joie des cours impériales [105]. Ce goût pour le sensationnel se retrouvait d'ailleurs dans le soin apporté par les édiles et

99. Sur la place des *mirabilia* dans l'œuvre de Pline et la définition du genre encyclopédique, on consultera maintenant V. Naas, *Le projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, CEFR, 303, Rome, 2002, p. 239-306 et notamment p. 249, 291. Egalement L. Callebat, *Sciences, techniques et imaginaires*, dans *Les imaginaires des Latins*, éd. J. Thomas, Actes du colloque de Perpignan (12-14 novembre 1991), Presses Universitaires de Perpignan, 1992, p. 134.

100. Ces compilations — auxquelles, de ce point de vue, nous pourrions rattacher le *Liber prodigiorum* de Julius Obsequens —, connaîtront un succès grandissant à la fin du Moyen Âge et surtout à la Renaissance, où elles inspireront toute une littérature « prodigiale » : le *De Prodigiis* de Polydore Virgile (1531), le *Prodigiorum ac ostentorum chronicon* de Conrad Lycosthènes (1557), les *Histoires prodigieuses* de P. Boaistuau (1560) ou encore les *Monstres et prodiges* d'A. Paré (1573).

101. On trouvera une excellente analyse de l'écriture paradoxographique dans Chr. Jacob, *loc. cit.*, p. 131-143.

102. Cf. Plin., *nat.*, 7, 179 : *naturae opera, non prodigia, consectamur*. On notera que les prodiges républicains sont toujours évoqués en marge de l'exposé plinien (cf. *nat.*, 8, 153 ; 173 ; 183 ; 10, 50 ; 29, 82 ; etc). Sur les sources de Pline, cf. Gell., 9, 4, 2-16. Voir G. Schepens-K. Delcroix, *loc. cit.*, p. 413 sq.

103. G. Steiner, *The Skepticism of the Elder Pliny*, dans *CW*, 48, 1955, p. 142-143.

104. Voir sur ce point M. Vegetti, *Zoologia e antropologia in Plinio*, dans *Plinio Il Vecchio sotto il profilo storico e letterario*, Côme, 1982, p. 122-123 ; M. Beagon, *Roman Nature. The Thought of Pliny The Elder*, Oxford, Clarendon Press, 1992, *passim* ; V. Naas, *« Est in quidem, tametsi mirabilis, aliqua ratio » (NH, IX, 178) : Modes de construction du savoir et imaginaires de Pline l'Ancien*, dans *Imaginaire et modes de construction du savoir antique dans les textes scientifiques et techniques*, Actes du colloque de Perpignan (12 et 13 mai 2000), Presses Universitaires de Perpignan, 2001, p. 21-22 ; également F. Guillaumont, *loc. cit.*, p. 60-61.

105. Plin., *nat.*, 7, 3 ; Plut., *De curiosit.*, 10, 520 c. Cf. M. Delcourt, *op. cit.*, p. 60-61 ; R. Garland, *The Eye of the Beholder. Deformity and Disability in the Graeco-Roman World*, Londres, Duckworth, 1995, p. 45-58 ; G. Schepens-K. Delcroix, *loc. cit.*, p. 437.

les princes à l'organisation des jeux publics, à l'occasion desquels on exhibait des bêtes sauvages et des animaux exotiques [106]. Un bestiaire étonnant, parfois merveilleux, souvent terrifiant, qui reste cependant soigneusement isolé du quotidien de la cité : ces espèces prodigieuses sont généralement reléguées aux Antipodes, dans les espaces sauvages et dans les territoires des confins [107]. Lorsque l'animal prodigieux appartient tout de même à l'espace connu, c'est-à-dire Rome et les régions avoisinantes, c'est l'écart temporel qui permettra cette fois de marquer la distance : l'Autrefois et l'Ailleurs sont les seules manières possibles de localiser la créature prodigieuse, sans mettre à mal la tranquillité ... ou la crédulité du lecteur. Le prodige, devenu merveille, ne correspond plus à une rupture de l'ordre du Monde ; il participe lui-même de l'ordre du Monde [108]. Il n'y a plus d'animaux prodigieux, mais des races prodigieuses. L'événementiel a cédé la place à l'universel, extension absolue dans le temps et dans l'espace. Il serait vain de tenter d'inventorier ici tous les animaux prodigieux mentionnés par Pline et ses continuateurs : depuis les serpents gigantesques, capables d'engloutir des cerfs, des taureaux et aussi des petits enfants (Plin., *nat*., 8, 36) jusqu'à ces pachydermes lettrés qui savent le grec (Plin., *nat*., 8, 6) et même le latin (Ael., 2, 11 : 11, 25), en passant par les poulpes chapardeurs qui d'après Elien, grimpent *souvent* aux arbres pour y cueillir des fruits [109] ! Si étranges qu'ils puissent être, les cris des animaux ne sont plus qu'une source d'émerveillement, tels la hyène, le corocotte ou le leucocrote d'Ethiopie qui tous imitent la voix humaine [110]. Un exemple particulièrement illustratif de cette littérature de l'insolite est la théorie de la génération spontanée, dont les principes avaient été énoncés par Aristote lui-même [111]. Pline l'Ancien, Elien le Sophiste évoquent à leur tour ces animaux issus de la matière, qu'elle soit sèche, humide ou putride : si les vers naissent dans le bois et les mouches dans le fumier, certains insectes, certains poissons sont engendrés par la pluie [112]. D'autres, comme l'abeille, la guêpe ou le scarabée naissent de la décomposition d'une charogne [113]. Quant aux cadavres des hommes scélérats, leur moëlle épinière en putréfaction engendre des serpents, symbole de renaissance et d'éternité, qui prolongent, d'une certaine manière, l'existence du défunt [114]. Des considérations propres à impressionner un lectorat pourtant avide de curiosités !

106. Voir Plin., *nat*., 8, 69-71 ; 8, 96 ; Suet., *Aug*., 43, 11.

107. Cf. *nat*., 8, 72-75 (animaux de l'Ethiopie) ; 8, 76 (animaux de l'Inde). Cf. M. Benabou, *Monstres et hybrides chez Lucrèce et Pline l'Ancien*, dans *Hommes et bêtes. Entretiens sur le racisme*, Paris, Mouton, 1975, p. 151 : « le champ de l'étrange, donc du monstrueux, commence, sinon aux portes de la cité, du moins à celles de l'Empire » ; cf. également C. Kappler, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Age*, Paris, Payot, 1980, p. 36.

108. Arist., *G. A*., IV, 4, 770 b.

109. 9, 45 ; 12, 6 ; déformation probable de Plin., *nat*., 9, 92 : un poulpe (abandonné par la marée ?) aurait réussi, plusieurs fois, à atteindre un vivier en escaladant un arbre (*transcendebat per arborem*).

110. Plin., *nat*., 8, 72 ; 8, 106-107.

111. *G. A*., IV, 4, 762 a-b ; cf. Lucr., 5, 797-798.

112. Voir Plin., *nat*., 11, 65 ; 11, 112-117 ; 16, 29, 16, 220 ; Arist., *H. A*., 5, 19, 551a-559b ; 569a ; 580b.

113. Varro, *rust*., 3, 16, 4 ; Verg., *georg*., 4, 284 sq. ; Plin., *nat*., 11, 70 ; Ael., 1, 28 ; 2, 57 ; Isid., *orig*., 12, 8, 2 ; Sex. Emp., *Pyrr*., 1, 14, 41.

114. Cf. Plin., *nat*., 10, 188 ; Ael., 1, 51 ; également Ov., *met*., 15, 389-390 ; Plut., *Cléom*., 39, 5. Voir Goossens-Steier, s. v. *Schlange*, dans *RE*, col. 507-508 ; E. S. Mac Cartney, *Spontaneous Generation and Kindred Notions in Antiquity*, dans *TAPhA*, 51, 1920, p. 110.

Cette catégorie nouvelle d'animaux prodigieux et, au-delà, de prodiges paradoxographiques, vient s'ajouter à celle des prodiges divinatoires et recueille, par-là même, toutes les aberrations de la Nature qui n'ont plus leur place dans les signes prédictifs : comme dans la pensée et la religion grecques, la *curiositas* s'oppose désormais à la *diuinatio*. Il reste à vérifier si cette bipolarité s'observe également dans la terminologie relative au prodige.

En ce qui concerne un hypothétique usage distinctif des termes *prodigium*, *portentum*, *ostentum* et *monstrum*, il semble désormais établi, au regard des conclusions probantes apportées par Cl. Moussy, que les Anciens utilisaient indifféremment l'un ou l'autre de ces termes qu'ils s'attachaient pourtant à distinguer avec soin [115]. On observe tout au plus des préférences, propres à chaque auteur, dans l'usage de telle ou telle de ces appellations. Au risque de généraliser à l'excès, nous pourrions dire que *monstrum* était particulièrement en faveur auprès des poètes, notamment Virgile, tandis qu'un philosophe comme Cicéron parlait plus volontiers de *portentum* ou d'*ostentum* dans ses traités [116]. Ce dernier terme restait, en définitive, peu fréquent, si ce n'est chez Pline l'Ancien, tandis que *prodigium* était le terme le plus souvent utilisé par Tite-Live [117]. En fait, comme l'a montré Cl. Moussy, le terme désignant le prodige change de référent à mesure que le concept prodigial lui-même évolue [118] : d'avertissement divin, on passe à la notion de prédiction et c'est dans cette direction que s'orientent les étymologies plus ou moins fiables proposées par les grammairiens latins. Ces interprétations sont, en tout cas, toutes postérieures à la transformation du prodige en présage et l'on comprend sans peine, dans ces conditions, qu'elles privilégient toujours l'idée de projection dans le futur [119] : ainsi, c'est en référence à l'adverbe *porro*, « dans l'avenir », que sont expliqués les préfixes *por-* et *pro(d)-* contenus dans *portentum* et *prodigium* [120]. Le terme *prodigium* est d'ailleurs le seul à faire l'objet d'analyses totalement fantaisistes qui le rattachent à *praedicere*, « pré-

115. Cf. notamment Fest., 146, 32 L ; 284, 30 L ; Serv. auct., *Aen*., 2, 681 ; Non., 694, 6 L ; également Suet., *Prata*, frg. 176 Reifferscheid. Festus lui-même reconnaît pourtant la synonymie de *portentum* et d'*ostentum* (284, 4 L). Pour la discussion, voir notamment A. Bouché-Leclercq, *op. cit*., IV, p. 78-79 ; C. O. Thulin, *Synonyma quaedam latina (prodigium, portentum, ostentum, monstrum)*, dans *Commentationes Philologae in honorem J. Paulson*, Göteborg, Zachrissons, 1905, p. 194-213 ; E. Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, II, Paris, Editions de Minuit, 1969, p. 255-263.

116. Voir F. Guillaumont, *Philosophe et augure. Recherches sur la théorie cicéronienne de la divination*, coll. Latomus, 184, Bruxelles, 1984, p. 186-188.

117. Nous ne faisons, ici, que reprendre les analyses de Cl. Moussy, *Esquisse de l'histoire de* monstrum, dans *REL*, 55, 1977, p. 347-348 et *Un problème de synonymie :* ostentum *et* portentum, dans *RPh*, 64, 1990, p. 51-53.

118. *Esquisse*, p. 359.

119. Cic., *nat. deor*., 2, 7 : *praedictiones uero et praesensiones rerum futurarum quid aliud declarant nisi hominibus ea quae sint ostendi monstrari portendi praedici, ex quo illa ostenta monstra portenta prodigia dicuntur* ; Fest., 122, 7 L : *monstrum, ut Aelius Stilo interpretatur, a monendo dictum est, uelut monestrum. Item Sinnius Capito, quod monstret futurum, et moneat uoluntatem deorum ; quod etiam prodigium, uelut praedictum et quasi praedicium, quod praedicat eadem, et portentum, quod portendat et significet* ; Varro *ap*. Serv. auct., *Aen*., 3, 366 : *portentum, quod aliquid futurum portendit ; prodigium, quod porro dirigit*.

120. Fest., 284, 6 L : *portenta quae quid porro tendatur, indicent* ; Isid., *orig*., 11, 3 : *prodigia, quod porro dicant, id est futura praedicant*. À rapprocher de Prob., *App*. (*GLK*, IV, p. 200, 7) : *prodigium autem et portentum futura significant*.

dire » [121], peut-être parce qu'il est le seul, dans l'usage, à désigner le vrai prodige républicain, celui qui, toujours funeste, n'appelle pas l'exégèse : utilisé majoritairement par Tite-Live [122], le mot *prodigium* est, selon toute vraisemblance, le terme propre du vocabulaire juridico-religieux, emprunté par l'historien aux annales des pontifes et aux sénatus-consultes [123] : la *procuratio* ne concerne jamais que les *prodigia* [124]. *Prodigium* et *portentum* connaîtront une évolution sémantique probablement influencée par celle de *monstrum*, déterminée par l'idée dominante de « phénomène extraordinaire » [125]. Quant à *ostentum*, son sens reste globalement toujours celui de « prodige », depuis les *ostentaria* de la divination étrusque évoqués par Macrobe jusqu'aux signes envoyés par Dieu, chez les auteurs chrétiens [126]. Le terme d'*ostentum*, qu'il faut rattacher au verbe *ostendere*, de **obs-tendere*, « mettre devant, produire à la vue » [127], renferme donc l'idée de vision, de spectacle offert à la vue [128], en dehors de toute référence à un contexte religieux. Cela explique sans doute que le terme soit si fréquemment employé par un auteur comme Pline l'Ancien, chez qui la notion de prodige divinatoire n'a, pour ainsi dire, pas droit de cité. En outre, les choix lexicaux opérés par l'encyclopédiste soulignent l'émergence de *miraculum* [129], un mot absent du vocabulaire ancien, sacerdotal, formaliste, du prodige. Les quelques (rares) occurrences de *miraculum* chez Tite-Live nous permettent de constater que ce terme ne désigne jamais un prodige religieux — et donc funeste —, mais toujours un fait extraordinaire, propre à susciter l'étonnement, *mirari* [130]. En réalité, le terme *miraculum* apparaît assez tardivement dans la littérature latine et,

121. Fest., 254, 14 L : *prodigia quod prodicunt futura, permutatione g litterae ; nam quae nunc c appellatur, ab antiquis g vocabatur* ; cf. Cic., *diu.*, 1, 93 ; Fest., 122, 7 L ; Isid., *orig.*, 11, 3. Voir ici Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*[4], Paris, Klincksieck, 1985, p. 538.

122. Voir H. Fugier, *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine*, Publications de la faculté des Lettres de Strasbourg, CXLVI, Paris, Les Belles Lettres, 1963, p. 357.

123. Cf. Fest., 370 L. Voir L. L. Cohee, *Responsa and Decreta of Roman Priesthoods during the Republic*, diss. Colorado (Boulder), 1994, p. 83-84, 87, 89-90, 93, 95, 97, 106, 108, 119, 197.

124. Cf. Liv., 5, 17, 1 ; 5, 18, 11 ; 21, 46, 1-3 ; 21, 62, 6 ; 22, 1, 15 ; 22, 36, 9 ; 24, 10, 13 ; 24, 44, 7 ; 26, 23, 6 ; 27, 4, 15 ; 27, 11, 1-6 ; 27, 37, 4 ; 28, 11, 5 ; 29, 14, 4 ; 30, 2, 13 ; 32, 9, 1 ; 32, 29, 1 ; 33, 26, 6-9 ; 34, 45, 7 ; 37, 3, 1 ; 40, 2, 3 et 41, 16, 6. En 28, 27, 16, Tite-Live emploie conjointement *portentum* et *expiari*, mais il s'agit là d'un discours rapporté, et les deux termes sont utilisés ensuite, dans le même passage, dans un sens métaphorique.

125. Par analogie avec le grec τέρας ; Cl. Moussy, *Esquisse*, p. 368-369 et *Un problème de synonymie*, p. 57.

126. Cf. Macr., *Sat.*, 3, 7, 2 et 3, 20, 3. Pour une étude de la terminologie du prodige dans la Vulgate, voir maintenant Cl. Moussy, *Signa et portenta*, dans *Donum grammaticum. Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosén*, Louvain, Peeters, 2002, p. 265-275.

127. *Ibid.*, p. 48 ; É. Benveniste, *op. cit.*, p. 258 ; Walde-Hofmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch* [5], Heidelberg, Winter, 1972, p. 227. Voir ici Cic., *diu.*, 1, 93 ; Fest., 214, 3 L ; Serv. auct., *Aen.*, 3, 366.

128. Déjà présente, à notre sens, dans *portentum* et *prodigium*, où le préfixe *por- / pro(d)-*, « avant, devant », peut être entendu à la fois dans un sens spatial et dans un sens temporel, comme dans l'adverbe πόρρω (voir sur ce point Ernout -Meillet, *op. cit.*, p. 536) ; cf. le préverbe *por-* dans *porrigere*, *porricere*, *polliceri*, *pollucere*, etc. C'est également l'opinion défendue par R. Bloch, *op. cit.*, p. 85 ; *contra* É. Benveniste, *op. cit.*, p. 259-260.

129. Cf. V. Naas, *op. cit.*, p. 245-247.

130. Entre autres exemples, le défi d'Attus Navius (Liv., 1, 36, 5), les flammes qui entourent la tête de Servius enfant (1, 39, 2) ou encore la guérison de Titus Latinius (2, 36, 7). Dans le seul passage qui fait référence à des prodiges (24, 10, 10), *miracula* a vraisemblablement le sens de « phénomènes incroyables, inouïs », en fait pour développer *prodigia*.

comme l'a bien montré G. Serbat, c'est précisément après Tite-Live que son emploi se répand, pour devenir très fréquent chez Pline l'Ancien [131]. À la génération suivante, le livre I de Valère Maxime, dédié aux *exempla* de la religion, distingue les *prodigia* des *miracula* : de toute évidence, *miraculum* s'introduit comme un équivalent non technique d'*ostentum*, en réponse au Θαῦμα grec. Nous pourrions donc y voir un terme de substitution pour le *bon* prodige : on n'expie pas les *miracula*, pas plus qu'on ne cherche à les interpréter. Ainsi, seule s'impose, dans cette littérature des *mirabilia*, l'idée de vision extraordinaire, source de dégoût ou d'émerveillement. C'est ce concept qui subsistera au Moyen Âge et à la Renaissance, faisant du terme « prodige », et parfois du terme « miracle », des synonymes de « merveille », désormais associés au grand spectacle de la Nature et à la toute-puissance du Créateur [132].

Par la fréquence et la variété de ses manifestations, le règne animal tient une place particulièrement impressionnante dans le répertoire du prodige antique. Les mystérieuses figures animales des grottes préhistoriques, les dieux zoomorphes de l'Égypte, les πότνιαι Θηρῶν des religions égéennes et asianiques témoignent du trouble dans lequel les animaux jettent l'âme de l'*homo religiosus*. Dieux ou bêtes, ils sont, pour l'homme, un des modes de l'altérité, à travers lesquels il peine à se situer à sa juste place dans l'économie du monde. C'est ainsi, du moins, que sont perçus, à l'époque républicaine, les animaux des prodiges : des animaux étranges, plus que véritablement prodigieux, qui sont mis au nombre des signes par une religion d'Etat tout entière dominée par la crainte des dieux. À partir du I^er^ siècle avant notre ère, le prodige animal acquiert une dimension nouvelle qui tient au caractère ominal des espèces considérées : sont « prodigieux » les animaux susceptibles de fournir des présages. De ce bestiaire foisonnant se distinguent quelques espèces — le cheval, l'aigle ou le serpent ; mais nous aurions pu y associer également l'abeille [133] — qui sont autant de signes électifs mis au service de la propagande impératoriale, puis impériale. Un prodige définitivement monitoire, désormais dissocié d'une autre catégorie prodigieuse regroupant, elle, tous les animaux extraordinaires, *miracula*, *mirabilia* et autres monstres de la Nature.

Une différenciation qui rejoint en fait les conceptions des Grecs, qui distinguaient animaux mantiques et animaux paradoxographiques. Comme si, à la fin de la République, les catégories mentales des Romains ralliaient celles de tout le monde antique. Comme si, surtout, la durée de vie de la *procuratio prodigiorum* correspondait à une conception tempo-

131. Voir *Les dérivés nominaux latins à suffixe médiatif*, Paris, Belles Lettres, 1975, p. 187-188.

132. Voir J. Céard, *La Nature et les prodiges : l'insolite au XVI^e^ siècle*[2], Genève, Droz, 1996. Egalement J. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques ou Récits de l'Antiquité et du Moyen Age en Occident. Sur quelques points de la fable, du merveilleux et de l'histoire naturelle*, Paris, Imprimerie Royale, 1836 ; J. Baltrusaitis, *Réveils et prodiges. Le gothique fantastique*, Paris, A. Colin, 1960 ; *Monstres et prodiges au temps de la Renaissance* (Colloques du centre de recherches sur la Renaissance, Paris IV, 1979-1980), Paris, Touzot, 1980 ; *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Age* (Actes du XV^e^ Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur, Orléans, juin 1994), Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

133. Voir Cic., *diu.*, 1, 73 ; Plin, *nat.*, 8, 158 ; 11, 55-56.

raire du prodige. Une conception originale, spécifiquement romaine, qui avait fait que, pendant plus de quatre siècles, on avait redouté plus que jamais la colère des dieux, au point de confondre, sous la dénomination de *taetra prodigia*, tous les signes fournis par la Nature animée. Peut-être parce que le peuple de Rome n'était pas encore soumis à l'autorité paternelle d'un prince, intermédiaire entre les hommes et les habitants du ciel, et, à ce titre, garant de la *pax deorum*.

Tantôt neutralisés par la *procuratio*, tantôt signes manifestes du charisme impérial, tantôt inventoriés par une science encore balbutiante, les animaux — créatures étranges, étrangères à l'homme — sont, pour les Anciens, toujours prodigieux. Trois états du prodige animal que nous pourrions presque rapporter à la tripartition canonique de cette rhétorique divine que nous suggérions tout à l'heure : au *mouere* du prodige républicain, révélateur d'un courroux céleste qu'il s'agit d'apaiser au plus tôt, succède le *docere* du prodige monitoire, auquel vient s'ajouter le *delectare* d'un prodige devenu merveille [134].

134. Strabo, 1, 2, 8.